

# CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

*Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

## AIRBUS INDUSTRIE

### Avions A319/A320/A321

Commandes de vol - Inspection et modification des servocommandes des spoilers (ATA 27)

#### APPLICABILITE :

- Avions AIRBUS INDUSTRIE A319, tous modèles certifiés de MSN 0546 à 0972 inclus,
- Avions AIRBUS INDUSTRIE A320, tous modèles certifiés de MSN 0002 à 0842 inclus, de 0846 à 0859 inclus, MSN 0865 et 0866, et de MSN 0872 à 0960 inclus,
- Avions AIRBUS INDUSTRIE A321, tous modèles certifiés de MSN 0364 à 0974 inclus,

n'ayant pas reçu application des Bulletins Service AIRBUS INDUSTRIE A320-27-1126 ou A320-27-1127 en service.

#### RAISON :

Plusieurs cas de rupture des paliers du piston des servocommandes des spoilers ont été rencontrés sur des avions en service conduisant dans la plupart des cas à la perte du circuit hydraulique associé et à l'extension des aérofreins jusqu'à leur position de moment nul.

Ceci peut conduire à une perturbation transitoire de la trajectoire et à une diminution de la maniabilité de l'appareil.

#### ACTIONS :

- Avant le 30 octobre 1999, pour les avions A319 et A321, inspecter les servocommandes pour les identifier et leur appliquer les actions correctives nécessaires suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-27-1126.
- Avant le 31 décembre 2001, pour les avions A320, inspecter les servocommandes pour les identifier et leur appliquer les actions correctives nécessaires suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-27-1127.

---

REF. : Service Bulletin AIRBUS INDUSTRIE A320-27-1126  
(ou toutes révisions ultérieures approuvées)  
Service Bulletin AIRBUS INDUSTRIE A320-27-1127  
(ou toutes révisions ultérieures approuvées).

---

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 18 SEPTEMBRE 1999